



Toulon, le Mardi 21 Mai 2024

Monsieur Le Président du Greffe du Tribunal de
Commerce de Toulon
140, boulevard Maréchal Leclerc
Palais Leclerc – BP 509
83041 TOULON CEDEX 09

LRAR n° 1A 17184173062

Objet : demande de prorogation du délai de l'Assemblée Générale Annuelle

Monsieur Le Président,

En tant que société mère d'un groupe de 44 sociétés, nous procémons chaque année à la consolidation de nos comptes. Chacune des sociétés tarde à nous transmettre ses comptes.

A ce jour, nous avons pris beaucoup de retard dans l'établissement de nos comptes consolidés, nous mettant dans l'impossibilité de tenir l'Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels, dans les délais légaux qui nous sont impartis.

En conséquence, nous souhaiterions votre autorisation pour reporter l'Assemblée Générale Annuelle entre le 1^{er} Juillet 2024 et le 31 Décembre 2024.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous accorder ce délai supplémentaire.

A ce titre, veuillez trouver en pièce jointe en règlement de la formalité le virement effectué ce jour d'un montant de 30,05 euros.

Nous vous remercions par avance.

Dans l'attente de votre réponse,

Recevez, Monsieur Le Président, nos sincères salutations.

Le Président du Directoire

René IMBERT

S.A. GROUPE CARNIVOR

~~au Capital de 8 964 246 €~~

Maison de la Boucherie - 83200 TOULON

Tél. : 04.94.09.00.00 - Fax : 04.94.91.58.10

~~Tél. : 04.94.91.58.10~~

S.A. À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Maison de la Boucherie - Quartier Lagoubian - 83200 Toulon

Tél. : 04.94.09.00.08 - Fax : 04.94.91.58.10 - www.carnivor.fr